Mandat

Consultant national en appui à la participation des instances de coordination nationale

*(modification possible en fonction du contexte du pays)*

Mise à jour : juillet 2021

|  |  |
| --- | --- |
| Introduction | Le consultant national appuiera la **préparation avant et après les réunions des instances de coordination nationale (ICN)** des [populations clés](https://www.theglobalfund.org/fr/key-populations/), de la [société civile](https://www.theglobalfund.org/fr/civil-society/)[[1]](#footnote-2) et des [communautés](https://www.theglobalfund.org/fr/civil-society/)[[2]](#footnote-3) de personnes vivant avec le VIH, la tuberculose et le paludisme, et/ou touchées par ces maladies. |
| Aperçu | La [participation](https://www.theglobalfund.org/fr/country-coordinating-mechanism/evolution/engagement/) des populations clés, des personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles, de la société civile et des représentants communautaires est un principe essentiel qui oriente les activités d’une ICN. Une telle participation devrait se poursuivre tout au long du cycle de vie des subventions afin de contribuer avantageusement au renforcement de l’exécution des programmes et de la concrétisation des objectifs. Chaque ICN devrait établir un mécanisme pour faire participer ces circonscriptions de telle manière que leurs avis et leurs opinions puissent être entendus.  Pour que cette participation soit possible, [au moins 15 % du financement](https://www.theglobalfund.org/media/10732/ccm_02-useccmfundingcsconstituency_annex_en.pdf) accordé à une ICN par le Fonds mondial doit être consacré à la mobilisation des circonscriptions vis-à-vis des activités du secteur non gouvernemental – y compris la société civile, les groupes de populations clés et vulnérables et les communautés vivant avec les trois maladies et touchées par elles – afin de promouvoir et d’améliorer la qualité de la participation des parties prenantes.  Dans le but d’accroître la mobilisation des populations clés, de la société civile et des circonscriptions de personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles au sein de l’ICN, et pour leur permettre de mieux se faire entendre, cette mission améliorera leur préparation et leur participation avant et après les réunions de l’ICN (et de ses comités pertinents). Un consultant national, recruté de manière indépendante par l’ICN ou en consultation avec des réseaux existants de la société civile, apportera le soutien prévu. |
| Objectifs | 1. Accroître la mobilisation des représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles, et leur permettre de mieux se faire entendre dans le cadre des réunions de l’ICN et dans les enceintes décisionnaires connexes (p. ex. sous-comités de l’ICN), et, de manière plus générale, dans la gouvernance et la direction de la riposte nationale au VIH, à la tuberculose et au paludisme.   En ce qui concerne les ICN en contexte de transition, il faudrait se concentrer davantage sur la méthode de pérennisation de l’inclusion et de la prise de décisions participative au sein de la gouvernance nationale de la santé à l’issue de l’affranchissement du pays des financements du Fonds mondial.   1. Renforcer la capacité des circonscriptions de la société civile à se préparer efficacement et à participer aux réunions de l’ICN. 2. Améliorer les mécanismes de retour d’information bidirectionnels entre les représentants de l’ICN et leurs circonscriptions. |
| Portée des travaux | |  |  | | --- | --- | | **Tâche** | **Indicateur** | | Comprendre le principe de participation et son lien avec les autres principes d’évolution, comme le positionnement et le suivi stratégique. | Avoir suivi le module de formation en ligne sur la participation et consulté les lignes directrices.  Avoir lu la note d’orientation sur la participation et les annexes.  Avoir lu les notes d’orientation sur le positionnement et le suivi stratégique. | | Réaliser une étude documentaire.  Se procurer les documents pertinents de l’ICN (statuts, politiques de gestion des conflits d’intérêts, plans de communication ou de participation de la société civile, coordonnées des circonscriptions de la société civile, calendrier des activités).  En contexte de transition, il faudrait également examiner le plan de positionnement, le cas échéant. | Avoir examiné les documents suivants :   * Statuts ou documents de gouvernance de l’ICN * Plans de communication ou de participation de la société civile * Plan de positionnement, le cas échéant * Tout autre document pertinent | | Rencontrer des membres pertinents de l’ICN pour discuter de la portée des travaux et des échéances, et pour recueillir des renseignements généraux concernant la mission et le processus, notamment des représentants des groupes suivants :   * Populations clés * Personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles * Représentants de la société civile et des communautés * Secrétariat de l’ICN * Comité exécutif ou direction de l’ICN | Avoir organisé au moins une réunion au début de la mission. | | Participer à la préparation de quatre réunions maximum (réunions générales de l’ICN, réunions du comité de suivi stratégique ou d’autres sous-comités, réunions techniques, etc.).   * Obtenir des informations essentielles de la part du secrétariat de l’ICN avant les réunions de l’ICN. * Soutenir les représentants dans le cadre de la préparation à ces réunions en les aidant à examiner et à comprendre les points à l’ordre du jour et les documents clés au préalable. * Faciliter le processus de consultation de la circonscription pour recueillir ses commentaires (p. ex. données qualitatives ou quantitatives) et connaître son opinion concernant les points à l’ordre du jour, et pour savoir quelles questions doivent être transmises à la gouvernance. * Aider à définir et à énoncer la position de la circonscription en vue de la réunion de l’ICN en veillant à la clarté et à la présentation d’une analyse et d’arguments fondés sur les preuves et les données. Cela devrait particulièrement mettre en lumière les besoins différenciés des populations les plus vulnérables au VIH, à la tuberculose et au paludisme – et les plus touchées par les trois maladies – et des représentants communautaires. * Présenter le résultat escompté des rencontres et des procédures lors des réunions de l’ICN en veillant à ce que les avis des diverses parties prenantes soient pris en considération. * Coordonner la préparation de notes d’allocution et d’autres éléments d’appui pouvant être utilisés lors des réunions de l’ICN. * Animer les discussions et soutenir la prise de décisions analytiques fondées sur des données. | Avant chaque réunion de l’ICN :   * Avoir examiné les principaux documents relatifs à la réunion. * Avoir consulté les circonscriptions en temps opportun. * Avoir préparé des notes d’allocution. | | Animer des séances de bilan des réunions de l’ICN.   * Organiser une discussion animée par les membres de la société civile et de la communauté ou leurs suppléants au sein de l’ICN à propos des résultats obtenus et des décisions prises lors des réunions de l’ICN. * Discuter de l’ordre du jour de la prochaine réunion de l’ICN, et le finaliser. | * Avoir organisé une réunion virtuelle pour discuter des résultats atteints, des décisions prises lors de la dernière réunion de l’ICN et des prochaines étapes. * Avoir établi une communication bidirectionnelle avec les circonscriptions respectives sur les questions soulevées et les décisions prises par l’ICN et son comité au sujet des organisations de la société civile, des populations clés ou des personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles, et des communautés. | | Élaborer un plan, des outils ou des modèles de participation ou de communication permettant la transmission rapide de données ou d’information par les représentants au sein des ICN des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec les trois maladies et touchées par elles à leurs circonscriptions, en fonction des besoins de ces dernières et de leurs représentants. | Avoir élaboré un plan, des outils ou des modèles de participation ou de communication pour la transmission et l’échange d’information avant et après les réunions. | | Élaborer un rapport de synthèse présentant les principales conclusions, y compris les lacunes en matière de communication, les recommandations liées au renforcement du retour d’information bidirectionnel et les résultats des animations, pour chaque réunion. | Avoir rédigé un rapport (trois pages maximum) sur les résultats des réunions et les prochaines étapes. | |
| Livrables | L’ICN doit définir des livrables, par exemple :   * Plan de travail chiffré comportant des activités visant à améliorer la qualité des préparations avant et après les réunions. * Documents de préparation et notes d’allocution résumant les points de vue des représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile et des communautés vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles. * Rapports trimestriels (préalables aux réunions de l’ICN) résumant les décisions prises lors des réunions et les mesures de suivi mises en œuvre par les représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles. * Preuve de la mise en place d’outils et de canaux de communication fonctionnels et efficaces de reddition de compte ou de retour d’information permettant la transmission rapide de données ou d’information par les représentants des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec les trois maladies et touchées par elles à leurs circonscriptions. * Rapport de synthèse présentant notamment les lacunes en matière de communication, les recommandations liées au renforcement du retour d’information bidirectionnel et les résultats des animations, pour chaque réunion. |
| Rapports  hiérarchiques | Le consultant relèvera du comité exécutif de l’ICN et du président du groupe de travail sur l’évolution de l’ICN.  Il travaillera en étroite collaboration avec les représentants au sein de l’ICN des populations clés et vulnérables, de la société civile ou des communautés vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles.  Il incombe au secrétariat de l’ICN de transmettre les livrables du consultant au Fonds mondial. |
| Niveau  d’effort | Un niveau d’effort d’au moins 12 jours est recommandé dans le cadre des préparations avant et après les réunions pour au moins 4 réunions de l’ICN (ou du comité de l’ICN pertinent) entre juillet 2021 et décembre 2022.  Le comité exécutif de l’ICN, le groupe de travail sur l’évolution de l’ICN et les représentants au sein de l’ICN des populations clés, des personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles, de la société civile et des communautés décideront du niveau d’effort en fonction du nombre de réunions et des besoins et des capacités des circonscriptions. |
| Qualifications, expérience et compétences | **Qualifications**  Licence exigée ; spécialisation en sciences sociales, santé publique ou études des populations fortement souhaitée.  **Expérience et compétences**   * Au moins trois ans d’expérience de travail avec des populations clés, des personnes vivant avec les trois maladies et/ou touchées par elles, des membres de la société civile et des groupes communautaires. * Capacité à mobiliser les populations les plus vulnérables au VIH, à la tuberculose et au paludisme – et les plus touchées par ces maladies – et les représentants communautaires, à encourager la participation, à maintenir l’attention des personnes et à animer une discussion. * Aptitude à synthétiser et à résumer l’information stratégique. * Capacités d’encadrement et de mentorat. * Bonnes compétences en matière d’analyse et de rédaction de documents ou de rapports. * Solides compétences en communication et en animation de réunions. * Engagement avéré en faveur du rôle des communautés dans les ripostes au VIH et au sida, à la tuberculose et au paludisme, ainsi que des principes de participation et de mobilisation communautaires. * Compétence et expérience avérées en conseil auprès d’organismes multilatéraux dans les domaines de la mobilisation d’organisations de la société civile, de la gestion, du renforcement des capacités ou de la défense des droits des populations les plus vulnérables au VIH, à la tuberculose et au paludisme – et/ou les plus touchées par ces maladies – et des groupes communautaires. * Bon niveau d’anglais et connaissance de la langue locale (en particulier de la langue la plus parlée par les représentants des populations clés).   **Qualifications, expérience et compétences facultatives**   * Connaissances ou expérience avérées de l’architecture des subventions et du processus de gestion du Fonds mondial. * Connaissances ou expérience avérées des questions liées à la gouvernance des ICN. * Expérience de l’offre de soutien technique concluante à court et à moyen terme. * Compréhension avérée du rôle des circonscriptions de la société civile dans le contexte du Fonds mondial.   La préférence sera accordée aux consultants vivant avec les trois maladies et/outouchés par elles, ou membres de populations clés. |

1. « Société civile » est le terme utilisé par le Fonds mondial pour désigner toutes les parties prenantes qui ne sont ni des organismes publics ni des entreprises du secteur privé. Cette appellation rassemble, entre autres, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les groupes de plaidoyer, les organisations confessionnelles et les réseaux de personnes vivant avec les maladies. [↑](#footnote-ref-2)
2. « Communautés » est le terme utilisé pour faire référence à des groupes de personnes étroitement liées de manières distinctes et variées, comme les personnes particulièrement touchées par un problème de santé donné, les personnes qui partagent des caractéristiques ou des vulnérabilités particulières en lien avec le genre, l’identité, l’origine géographique et ethnique, le comportement, la religion, la culture ou l’âge. Les groupes communautaires font également partie de la société civile au sens plus large. [↑](#footnote-ref-3)